

28

03

20

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU LIEN

Venez écrire la nouvelle page de l'association!

CONVOCATION AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRES 2020

Cher.es adhérent.es, partenaires et sympathisant.es du LIEN,

Les membres du Conseil d'Administration et salarié.es de l'association MLCC42 ont le plaisir de vous inviter aux Assemblées Générales ordinaire & extraordinaire de notre association, qui se tiendront le même jour : **samedi 28 mars 2020, de 14h30 à 17h30**, à l'Amicale laïque de Tardy à Saint-Étienne.

Depuis 2018, le LIEN a décidé de mettre son réseau et ses capacités d'actions au service d'un changement de système au niveau local. L'année 2019 a été le temps de la réflexion, de l'élaboration du plan d'action et des débuts de sa mise en œuvre.

Suite aux premiers résultats de ces actions, la stratégie a été affinée, ajustée. Grâce aux réflexions menées en interne, au sein de l'équipe salariée et du CA, nous avons élaboré une proposition d'**organisation des activités de l'association** ([voir schéma via ce lien](#)). Nous vous l'avons présentée lors des « **Assemblées prép'AG** » organisées les 8 et 12 février dernier, et vous l'avez enrichie.

Cette proposition intègre des **champs d'action nouveaux** ou peu investis jusqu'à maintenant, qui nous semblent à travailler prioritairement en 2020. Nous souhaitons notamment mettre l'accent sur la structuration, le renforcement et l'accompagnement de l'écosystème économique sur le territoire.

Nous vous proposons de valider en AG 2020 cette stratégie orientée vers les « professionnel.le.s » :

LE LIEN, UN OUTIL DE STRUCTURATION, DE DENSIFICATION ET D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ÉCOSYSTÈME ÉCONOMIQUE LOCAL DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE

Cette nouvelle approche nécessite de compléter l'objet social de l'association. C'est pourquoi nous profiterons d'être réuni.es pour réaliser en même temps l'**AG extraordinaire**, qui validera les modifications apportées dans les statuts (*voir proposition en annexe – page 4*).

L'**ordre du jour** de cette Assemblée Générale sera le suivant :

Point d'avancement sur les projets de l'association :

- Présentation synthétique du **rapport d'activité 2019** et des principales **actions menées** :
 - Projet de centrale solaire du GAEC de l'Esparcette
 - Mise en place de l'outil de paiement numérique
 - Nouvelles règles de fonctionnement : premier bilan
- Présentation synthétique des **bilans moral et financier** :
 - Point sur la situation financière de l'association
 - Perspectives d'équilibrage

→ *Résolution n°1 : approbation du rapport d'activité*

→ *Résolution n°2 : approbation des bilans moral et financier*

Présentation du projet associatif 2020-2021 :

- Présentation du résultat du travail de définition des **différents champs d'activité** de l'association ([*voir schéma ici*](#)).
- Présentation de la **stratégie de mise en œuvre**
- Soumission de la proposition de **priorisation des activités**
 - accent mis sur les actions visant à développer le réseau professionnel
 - autres actions mises en sommeil ou déléguées

→ *Résolution n°3 : approbation de la stratégie de l'association pour 2020-2021*

Assemblée Générale extraordinaire

- Présentation de la proposition de **modification des statuts**.
 - Il semble intéressant d'élargir notre objet social pour y intégrer plus grandement le travail aujourd'hui réalisé en direction des actrices et acteurs économiques du territoire. Cela peut notamment être utile dans nos recherches de financement, en réponse à certains appels à projets. (*voir proposition en annexe – page 4*)

→ *Résolution n°4 : approbation de la reformulation de l'objet social*

Gouvernance

- Renouvellement des membres du **Conseil d'Administration** : présentation des candidat.es

→ *Résolution n°5 : Nomination du Conseil d'Administration 2020*

Nous finirons ensuite par un habituel moment convivial autour d'un repas partagé : chacun.e est invité.e à ramener un petit quelque chose ! Le bar de l'Amicale sera ouvert pour l'occasion, où bien sûr vous pourrez payer en LIENS.

Nous vous rappelons que cette AG est ouverte : si vous n'êtes pas adhérent.es à l'association mais que vous êtes curieu.x.ses / intéressé.es par ces sujets, n'hésitez pas à venir !

Infos pratiques :

- à partir de 14h30
- entrée libre et gratuite
- boissons (avec et sans alcool) en vente sur place (bar de l'amicale)
- grignotage : chacun.e est invité.e à ramener un petit quelque chose pour notre buffet partagé !
- Amicale laïque de Tardy / entrée au 86 rue Vaillant Couturier / St Étienne

Nous vous rappelons que seul.e.s les adhérent.es à jour de cotisation peuvent participer aux votes et que le **vote par procuration** est autorisé. En effet, en cas d'impossibilité, vous pouvez :

- Soit **vous faire représenter par un.e adhérent.e de votre choix**. Vous trouverez en dernière page de ce document un formulaire de vote par procuration.
- Soit **retourner ce pouvoir au siège de l'association** MLCC42 - Aux Pieds des Marches, 15 rue Robert 42000 Saint-Étienne ou par mail à contact@lelien42.org **avant le 26 mars**. Bien faire précéder votre signature de la mention manuscrite « bon pour pouvoir ».

**Dans l'attente de notre rencontre, l'équipe du LIEN vous assure
de ses plus citoyennes salutations !**

ANNEXE 1 : Schéma d'organisation de l'association

[Voir fichier accessible via ce lien](#)

ANNEXE 2 : proposition de modification des statuts

« Objet social

L'association assure la promotion, l'organisation et la gestion de la monnaie locale complémentaire, le LIEN, sur le **bassin de la « Loire Haute »**, auprès d'un large public de citoyen.nes **et d'entreprises responsables**. Elle réalise pour cela des actions de types éducation populaire, information, sensibilisation **et d'accompagnement**, à la relocalisation de l'économie et à la consommation responsable.

Elle se donne pour objectif complémentaire de **construire** son réseau autour de la volonté de permettre le financement de projets de transition écologique et citoyenne sur son secteur. Elle construit dans ce cadre des partenariats intégrés avec des acteurs coopératifs et associatifs locaux spécialisés dans des domaines tels que **la transition énergétique** et l'agriculture paysanne et biologique locale en circuits courts.

L'association souhaite ainsi faire de la monnaie locale citoyenne Le LIEN un moyen concret de mobilisation des consommatrices et consommateurs d'une part, et des actrices et acteurs de l'économie locale, d'autre part, en vue de mettre en commun leurs efforts en faveur d'une transition écologique et citoyenne sur son territoire. »



POUVOIR DE REPRÉSENTATION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020

Je soussigné(e)..... demeurant à
donne pouvoir (1) pour me représenter à l'Assemblée Générale de l'association MLCC42 du 28 mars 2020 à
Madame ou Monsieur

Votre numéro de téléphone :

Votre adresse mail :

Signature :

(1) Faire précéder votre signature de la mention : «Bon pour pouvoir»